OPTOMETRY EXAMINING BOARD OF CANADA | BUREAU DES EXAMINATEURS EN OPTOMÉTRIE DU CANADA

Rapport de résultat

Nom du candidat :	**Exemple de rapport**	**Nº de candidat :**	**009999**
Composante d'examen :	**ECOS**	**Date d'examen :**	
État :	**Niveau minimal de performance – Non atteint**		

Introduction et objectif du présent rapport de résultat

Ce rapport de résultat est fourni pour aider les candidats qui n'ont pas atteint le **niveau minimal de performance** à l'examen clinique objectif structuré (ECOS). Il indique les points à améliorer et il est destiné à orienter la préparation en vue d'une nouvelle tentative.

Le rapport résume la performance pour les domaines et compétences clés qui sont évalués à l'examen. Il ne s'agit **pas d'une grille d'évaluation**. Le rapport ne doit pas être utilisé pour demander une révision de note ou appuyer des appels liés à l'intégrité ou à la notation de l'examen.

Les examens du Bureau des examinateurs en optométrie du Canada (BEOC) **reposent sur des critères**. Les candidats sont évalués en fonction d'une norme d'accès à la pratique fondée sur des preuves, et non d'une comparaison avec les autres candidats. Par conséquent, les résultats d'examen sont rapportés de façon à indiquer si le niveau minimal de performance a été **atteint** ou **non atteint**.

Ce rapport brosse un portrait comparatif des points forts et des points à améliorer. Il contient des données sur la **moyenne des pairs comme point de comparaison** à des fins contextuelles uniquement. Ces données reflètent la performance moyenne des candidats qui ont réussi l'examen dès leur première tentative et ne représentent **pas des seuils de réussite** ou des facteurs de prédiction d'une réussite ultérieure.

Les candidats sont invités à utiliser la rétroaction en plus des ressources du BEOC, y compris le **Plan d'examen** et le **Guide d'étude**, pour établir des objectifs d'apprentissage clairs et cibler la préparation.

Aperçu de l'examen

L'examen du BEOC est une **évaluation sommative axée sur les compétences** qui est conçue pour confirmer que les candidats font preuve des connaissances, des compétences et des comportements professionnels exigés pour **accéder à la pratique indépendante de l'optométrie**.

L'examen est conçu conformément au **Plan d'examen du BEOC**, qui détermine les compétences, les champs d'exercice et les indicateurs de performance évalués. Le plan d'examen est accessible au public et permet d'assurer la transparence et l'uniformité de tous les examens.

Bien que les cas et les scénarios puissent varier, toutes les stations de l'ECOS sont structurées en fonction des mêmes compétences normalisées. Cela permet de veiller à ce que tous les candidats soient évalués en fonction d'une norme uniforme et fondée sur des preuves plutôt que d'une performance relative.

Les stations de l'ECOS évaluent un éventail de compétences pour accéder à la pratique, dont l'expertise clinique, le raisonnement clinique, la communication, la collaboration, les soins centrés sur le patient et le professionnalisme. La notation des stations est effectuée à l'aide de listes de vérification et de grilles d'évaluation normalisées. Les grilles d'évaluation comprennent une échelle de notation de **1 à 5**, où **3 représente la norme d'accès à la pratique**.

Tous les outils de notation sont élaborés, examinés et validés par des experts en la matière. Les examinateurs reçoivent une formation et des directives avant chaque examen à des fins d'uniformité et d'impartialité.

Notation de l'examen

La performance des candidats est évaluée à l'aide d'un ensemble de résultats issus de listes de vérification et de grilles d'évaluation qui sont convertis sur une **échelle de notation**. L'utilisation d'une échelle permet de tenir compte de la difficulté des cas entre les examens et appuie une interprétation juste et cohérente des résultats.

La notation repose sur une analyse psychométrique et comprend une révision de la performance associée à chaque élément après un examen. Un groupe d'optométristes et de psychométriciens révise les éléments pour lesquels la performance n'a pas été conforme aux attentes et peut y apporter des modifications pour assurer l'impartialité et la fiabilité.

Pratiques de notation du BEOC

Les pratiques de notation du BEOC sont conçues pour veiller à ce que les résultats de l'ECOS soient **impartiaux, fiables, valides et défendables**, et à ce qu'ils reflètent fidèlement les compétences pour accéder à la pratique.

- **Correspondance aux normes de compétence**
  La notation repose entièrement sur le Plan d'examen du BEOC. Chaque élément de la liste de vérification et chaque domaine de la grille de notation sont associés directement à des compétences d'accès à la pratique essentielles qui reflètent l'exercice de l'optométrie en situation réelle.
- **Grilles d'évaluation descriptives validées**
  Les stations de l'ECOS sont associées à des grilles d'évaluation normalisées qui comprennent des

descripteurs de performance clairs. Ces grilles d'évaluation sont conçues et examinées par des experts en la matière et accessibles au public. Une note de **3** représente la norme d'accès à la pratique.

- **Formation et directives pour les examinateurs**
  Les examinateurs suivent une formation et reçoivent des directives structurées avant chaque examen pour une application uniforme des critères de notation.
- **Établissement de normes défendables**
  Le BEOC utilise la **méthode d'analyse en régression linéaire** pour établir des normes de réussite fondées sur les données de performance réelles des candidats.
- **Examen continu de la fiabilité et de l'impartialité**
  Les données de notation sont examinées régulièrement pour en surveiller la fiabilité, la validité et l'impartialité. Les éléments qui ne produisent pas les résultats attendus peuvent être révisés ou supprimés. Les résultats finaux reflètent la **performance à l'ensemble des stations**, et non à chacune d'entre elles.

Ce rapport résume la performance pour toutes les compétences et comprend la moyenne des pairs comme point de comparaison à des fins contextuelles. Les politiques en matière de révision des résultats et d'appel sont accessibles au public sur le site Web du BEOC.

Comment utiliser votre rapport de résultat

Ce rapport vise à cibler la préparation en soulignant des **tendances en matière de performance** dans l'ensemble des stations, des domaines et des compétences. Il doit être utilisé comme un guide de préparation, et non comme un outil ou un document à l'appui d'un appel.

Pour en tirer pleinement parti des renseignements présentés, il faut les examiner dans leur ensemble. La moyenne des pairs est indiquée à des fins contextuelles uniquement. Elle ne doit pas être interprétée comme un seuil de performance.

Ce rapport vous aidera à :

- Repérer les domaines et les compétences pour lesquels votre performance a été inférieure par rapport à celle des candidats qui ont réussi l'examen dès leur première tentative
- Comprendre où se situe votre performance par rapport à la moyenne de vos pairs
- Établir des priorités qui reflètent le Plan d'examen pour votre préparation

En revanche, ce rapport :

- Ne contient pas d'explications sur les notes obtenues aux stations individuellement ni les décisions des examinateurs
- Ne sert pas de grille d'évaluation
- Ne peut être utilisé pour appuyer une révision des résultats ou un appel
- Ne définit pas les seuils de réussite

Pour utiliser efficacement les données, concentrez-vous sur les tendances pour l'ensemble des domaines et des compétences et accordez la priorité aux domaines dans lesquels la performance est systématiquement inférieure. Utilisez ce rapport avec le **Plan d'examen** et le **Guide d'étude**.

Les tableaux détaillés qui figurent dans ce rapport résument la performance par station, par domaine, par champ d'exercice et par compétence. Tous les domaines évalués y figurent. Les éléments non évalués sont indiqués par un tiret (« – ») et les compétences non mesurées dans la composante d'examen portent la mention « NM ».

Tableau 1 – Candidats qui ont atteint le niveau minimal de performance à l'examen dès leur première tentative

Ce tableau montre le pourcentage de candidats qui ont atteint le niveau minimal de performance à l'ECOS dès leur première tentative lors de cet examen. Ces renseignements sont fournis uniquement pour offrir un contexte général et reflètent les résultats globaux de l'examen plutôt que la performance à l'échelle individuelle. Ils ne doivent pas être utilisés pour interpréter vos résultats ou prédire des résultats ultérieurs.

Composante	Pourcentage de candidats ayant atteint le niveau minimal de performance
ECOS	86 %

Tableau 2 – Sommaire de la performance aux stations

Ce tableau résume les tendances générales relatives aux résultats des stations et compare vos résultats avec la moyenne des pairs qui ont réussi l'examen dès leur première tentative. Comme il a été mentionné précédemment, le tableau est destiné à favoriser l'interprétation de l'uniformité de la performance pour l'ensemble de l'examen plutôt que l'analyse de stations ou de notes en particulier.

	Votre note	Moyenne des pairs
Faible/Échec définitif	4 stations	0,6 station
Marginal	7 stations	6,1 stations
Bon/Excellent	1 station	5,3 stations

Tableaux 3 à 5 (interaction avec le patient, domaines et compétences clés)

Les tableaux suivants décrivent en détail les compétences et les domaines évalués. La moyenne des pairs y figure pour favoriser une interprétation contextuelle. Elle ne représente pas un seuil exigé ou une norme de réussite. Consultez ces tableaux afin de repérer les compétences sur lesquelles il serait avantageux de cibler votre préparation pour plusieurs stations.

Tableau 3 – Note sur l'interaction avec le patient

Ce tableau montre votre note moyenne sur l'interaction avec le patient pour chacune des stations de l'ECOS. Les notes sont attribuées sur une échelle de 1 à 5, où 3 représente la norme d'accès à la profession. La moyenne des pairs est fournie uniquement à des fins de comparaison et reflète la performance moyenne des candidats qui ont réussi l'examen dès leur première tentative. Consultez ce tableau pour repérer vos points forts et vos points à améliorer en matière de communication et d'interaction avec le patient.

Élément de l'échelle d'évaluation de l'interaction avec le patient	Votre note moyenne	Moyenne des pairs
Empathie	2,9	4,1
Cohérence	3,1	4,0
Langage non verbal	2,5	4,1
Langage verbal	2,7	4,1
Confiance	3,1	4,1
Honnêteté et intégrité	3,6	4,2
Attention accordée au patient	2,5	3,9
Respect	2,8	3,8

Les faibles notes pour les compétences d'interaction avec le patient sont souvent associées à de faibles notes aux domaines de la communication et de l'attention accordée au patient, en particulier lorsque le raisonnement clinique doit être expliqué ou que la prise d'une décision partagée est exigée.

Tableau 4 – Domaines et champs d'exercice

Ce tableau montre le pourcentage de points que vous avez obtenu dans chaque domaine ou champ d'exercice par rapport à la moyenne de vos pairs. Comme certains champs d'exercice sont associés à un plus grand nombre de points que d'autres, concentrez-vous sur les tendances générales plutôt que sur des pourcentages en particulier.

- Le tiret (**« – »**) indique que cette compétence pour accéder à la pratique n'a pas été mesurée lors de cet examen.
- La mention **« NM »** (non mesurée) indique l'absence de mesure dans cette composante de l'examen.

Domaines Champs d'exercice	Votre résultat	Moyenne des pairs
Expertise clinique	65 %	83 %
Évaluation	65 %	82 %
Diagnostic et planification	55 %	84 %
Prise en charge du patient	65 %	80 %
Communication	60 %	87 %
Collaboration	85 %	85 %
Soins centrés sur le patient	63 %	86 %
Professionnalisme	75 %	88 %
Mission professorale	NM	NM
Gestion de la pratique	NM	NM

Veuillez consulter le **Plan d'examen** pour en savoir plus sur la répartition du contenu d'examen.

Tableau 5 – Rapport sur les compétences clés

Ce tableau décrit en détail votre performance par rapport aux compétences évaluées pour accéder à la pratique dans le cadre de l'ECOS par rapport à la moyenne de vos pairs. La moyenne des pairs est indiquée à des fins contextuelles uniquement et ne représente pas un seuil de réussite. Consultez ce tableau pour repérer les compétences sur lesquelles il serait avantageux d'axer votre préparation.

- Le tiret (**« – »**) indique que cette compétence pour accéder à la pratique n'a pas été mesurée lors de cet examen.
- La mention **« NM »** (non mesurée) indique l'absence de mesure dans cette composante de l'examen.

Compétence clé	Votre résultat	Moyenne des pairs
1.0 EXPERTISE CLINIQUE	65 %	83 %
ÉVALUATION	65 %	82 %
1.1 Obtenir une observation médicale précise afin de déterminer une compréhension holistique des antécédents médicaux oculaires, visuels, systémiques et familiaux des patients, de l'état actuel des tâches visuelles et d'autres facteurs non médicaux afin d'établir une compréhension de la préoccupation principale et des besoins généraux.	55 %	85 %
1.2 Appliquer le jugement clinique et les évaluations diagnostiques pour formuler un diagnostic initial, un diagnostic secondaire et un diagnostic différentiel en fonction de l'observation médicale initiale.	66 %	83 %
1.3 Identifier les affections oculaires et médicales urgentes nécessitant des soins d'urgence et les trier en conséquence.	72 %	80 %
DIAGNOSTIC ET PLANIFICATION	55 %	84 %
1.4 Effectuer des examens de la vue afin d'évaluer et de diagnostiquer les troubles de la réfraction, les maladies et les dysfonctionnements de l'œil et du système de vision.	61 %	81 %

Compétence clé	Votre résultat	Moyenne des pairs
1.5 Formuler un diagnostic final en tenant compte des données du patient et du diagnostic différentiel.	51 %	87 %
1.6 Formuler et modifier un plan de traitement et de gestion selon les réponses du patient, les priorités et les limites, ainsi que les traitements antérieurs.	56 %	82 %
1.7 Reconnaître les affections oculaires, visuelles ou systémiques qui nécessitent une évaluation, une cogestion ou une prise en charge par d'autres professionnels.	-	-
PRISE EN CHARGE DU PATIENT	65 %	80 %
1.8 Prescrire des lunettes, des lentilles cornéennes thérapeutiques, une thérapie visuelle, un contrôle de la myopie ou un entraînement visuel pour les troubles de la réfraction.	75 %	79 %
1.9 Présenter au patient les options de traitement et de prise en charge.	58 %	85 %
1.10 Informer le patient à propos de l'incidence de son mode de vie sur la santé oculaire.	55 %	75 %
1.11 Prescrire des agents pharmacologiques thérapeutiques, réaliser des traitements en clinique ou effectuer le renvoi vers des interventions chirurgicales pour traiter les affections oculaires conformément à la réglementation provinciale.	86 %	81 %
2.0 COMMUNICATION	60 %	87 %
2.1 Établir et maintenir des relations avec les patients et, le cas échéant, avec leur famille, leurs aidants ou leurs mandataires spéciaux, en utilisant des compétences et des stratégies de communication.	48 %	89 %
2.2 Transmettre le diagnostic, le pronostic et les options de gestion d'une manière complète, logique et claire aux patients et, s'ils y sont autorisés, à leur famille, aux aidants ou aux mandataires spéciaux.	70 %	84 %
2.3 Établir et maintenir des relations ouvertes, respectueuses et solidaires avec le personnel, les collègues et les autres prestataires de soins de santé, en utilisant des compétences et des stratégies de communication.	68 %	83 %
2.4 Utiliser un langage, des stratégies de communication et une communication non verbale adaptés à la culture et inclusifs dans toutes les interactions professionnelles.	55 %	87 %
3.0 COLLABORATION	85 %	85 %
3.1 Identifier le(s) professionnel(s) de la santé approprié(s) pour le renvoi et la consultation des patients, y compris les autres optométristes.	88 %	84 %
3.1 Effectuer le renvoi des patients vers des soins secondaires spécialisés qui peuvent nécessiter un traitement ou une gestion supplémentaire en dehors du champ de pratique de l'optométrie.	86 %	85 %
3.2 Cogérer les patients avec d'autres professionnels de la santé dans le cercle de soins, le cas échéant.	81 %	86 %
4.0 SOINS CENTRÉS SUR LE PATIENT	63 %	86 %

Compétence clé	Votre résultat	Moyenne des pairs
4.1 Collaborer avec les patients à l'élaboration d'options de gestion qui correspondent à leur bien-être et à leur état de santé général, ainsi qu'à leur mode de vie et à leurs réalités socioéconomiques.	55 %	87 %
4.2 Inclure les patients dans un processus décisionnel partagé qui déterminera le déroulement du traitement et du suivi.	66 %	88 %
4.3 Reconnaître les cas dans lesquels la famille, les aidants ou un mandataire spécial devraient participer à la prise de décision et obtenir un consentement valide.	60 %	83 %
4.4 Assurer la participation continue des patients au modèle de prise de décision partagée pour le traitement en cours et le plan de gestion.	62 %	81 %
4.5 Informer les patients sur leur état de santé général et sur la manière dont celui-ci, ainsi que les facteurs liés au mode de vie, peuvent avoir un impact sur la santé de leurs yeux et de leur vision.	63 %	89 %
4.6 Promouvoir la santé et la sécurité des patients, en tenant compte de la santé oculaire et visuelle des patients ainsi que de leur bien-être physique, psychologique et général.	71 %	87 %
5.0 PROFESSIONNALISME	75 %	88 %
5.1 Pratiquer avec responsabilité envers les patients, la profession et la société.	72 %	87 %
5.2 Interagir avec les patients et le public en respectant les normes professionnelles et éthiques.	78 %	86 %
5.3 Établir et maintenir une pratique sécuritaire, pour les patients et les collègues, tant physiquement que psychologiquement.	75 %	91 %
5.4 Maintenir les soins auto-administrés de nature personnelle, physique et mentale.	NM	NM
6.0 MISSION PROFESSORALE	NM	NM
6.1 Maintenir et actualiser en permanence les connaissances professionnelles par l'examen de la littérature scientifique à l'appui de la pratique fondée sur des preuves.	NM	NM
6.2 Intégrer et appliquer dans sa propre pratique les connaissances, les compétences cliniques et les techniques optométriques fondées sur des preuves nouvellement acquises.	NM	NM
6.3 Examiner de manière critique, et si cela est pertinent et dans les limites du champ d'application, appliquer les renseignements provenant d'autres disciplines de la santé afin d'améliorer sa propre pratique et les soins aux patients.	NM	NM
6.4 Améliorer la pratique professionnelle par l'apprentissage permanent et la formation continue, conformément aux exigences réglementaires provinciales.	NM	NM
6.5 Partager des renseignements et des connaissances sur la pratique clinique, les nouvelles procédures et les technologies émergentes afin de contribuer à la pratique des autres et de promouvoir la profession.	NM	NM

Compétence clé	Votre résultat	Moyenne des pairs
7.0 GESTION DE LA PRATIQUE	NM	NM
7.1 Offrir des services d'optométrie répondant aux besoins de la collectivité.	NM	NM
7.2 Assurer la disponibilité des ressources matérielles et humaines nécessaires à la pratique.	NM	NM
7.3 Gérer efficacement la charge de travail.	NM	NM
7.4 Reconnaître et respecter les lois encadrant la pratique commerciale de l'optométrie.	NM	NM
7.5 Maintenir des procédures d'assurance et de gestion du risque adaptées à la pratique commerciale de l'optométrie.	NM	NM

Recommandations pour obtenir une amélioration

La présente section vise à favoriser une **préparation ciblée et structurée** en vue d'une nouvelle tentative de réussir l'ECOS. Les conseils ci-dessous s'appuient sur des tendances générales observées en matière de performance à l'ECOS et sont destinés à vous aider à interpréter vos résultats dans l'ensemble des stations, des domaines et des compétences.

Examinez cette section avec les tableaux sommaires. Évitez de vous concentrer sur des résultats ou des stations en particulier.

A. Interprétation de vos résultats

Pendant que vous examinez la rétroaction, concentrez-vous sur des **tendances générales dans l'ensemble de l'examen**, notamment :

- La répartition des résultats aux stations (faible/échec définitif, marginal, bon/excellent)
- Les domaines et les compétences pour lesquels la performance est **systématiquement inférieure par rapport à la moyenne des pairs**
- Une variation de la performance d'une station à l'autre, qui pourrait indiquer une **démonstration incohérente d'une compétence**

Les résultats de l'ECOS sont fondés sur **la performance cumulative à toutes les stations**. L'atteinte du niveau minimal de performance nécessite une démonstration constante d'un vaste éventail de compétences pour accéder à la pratique.

B. Accent sur la démonstration des compétences pour accéder à la pratique

Les stations de l'ECOS évaluent si les candidats peuvent **mettre en pratique les connaissances, les compétences et les comportements professionnels** au niveau attendu pour l'accès à la profession d'optométriste.

Lors de votre préparation en vue d'une nouvelle tentative, concentrez-vous sur les éléments suivants :

- Expliquer clairement votre raisonnement clinique, y compris comment les observations appuient vos diagnostics et vos décisions de prise en charge
- Faire la démonstration de soins aux patients qui sont sécuritaires, complets et organisés plutôt que de tâches techniques isolées
- Répondre systématiquement aux attentes associées à un résultat de **3** sur la grille d'évaluation, qui représente la norme d'accès à la pratique

Une prestation partielle ou incohérente pourrait entraîner le résultat « marginal » ou « faible », même si certains aspects des soins sont adéquats.

C. Priorité à la préparation dans les domaines clés

Les candidats tirent souvent des avantages d'une préparation ciblée dans les domaines où leur performance est systématiquement inférieure par rapport à la **moyenne des pairs**, en particulier lorsque ces domaines sont évalués dans plusieurs stations.

Il s'agit souvent des domaines suivants :

- **Expertise clinique**, y compris l'évaluation, le diagnostic et la planification
- **Communication**, en particulier l'explication des observations, la participation des patients et la démonstration de respect et d'attention
- **Soins centrés sur le patient**, y compris la prise de décision partagée et la prise en compte des priorités du patient
- **Professionnalisme**, y compris la responsabilité, l'éthique et la sécurité du patient

Le renforcement de la performance dans ces domaines donne lieu à une amélioration globale des résultats à l'ECOS.

D. Utilisation efficace des tableaux détaillés

Lorsque vous examinez les tableaux détaillés, accordez la priorité aux compétences :

- Dont les résultats se situent nettement sous la moyenne des pairs
- Qui sont évaluées dans plusieurs stations

La moyenne des pairs est fournie à des fins **contextuelles uniquement**. Elle n'indique pas si les seuils de performance ont été atteints ni si les normes ont été satisfaites.

E. Stratégies de préparation

Les candidats qui se préparent en vue d'une nouvelle tentative de réussir l'ECOS sont invités à :

- Consulter le **Plan d'examen du BEOC** pour s'assurer de couvrir toutes les compétences évaluées
- Consulter le **Guide d'étude du BEOC** pour comprendre la structure de l'ECOS, les attentes et les difficultés courantes liées à la performance
- Rechercher des possibilités d'**exercices guidés**, comme des exemples de cas d'ECOS, des exercices entre pairs ou du mentorat
- S'exercer à maintenir une performance constante à plusieurs stations, y compris en respectant des contraintes de temps et les conditions qui seront en vigueur le jour de l'examen

F. Derniers points à prendre en considération

Ce rapport de résultat vise à favoriser **une préparation et un perfectionnement des compétences ciblés**. Un grand nombre de candidats qui n'atteignent pas le niveau minimal de performance à leur première tentative améliorent leur performance aux tentatives ultérieures en effectuant une préparation ciblée sur les attentes pour accéder à la pratique.

Résumé et conclusion

Ce rapport de résultat vise à appuyer la préparation en vue d'une nouvelle tentative de réussir l'ECOS en présentant les tendances liées à la performance pour l'ensemble des compétences et des champs d'exercice. Les candidats sont invités à utiliser ces renseignements ainsi que le **Plan d'examen** et le **Guide d'étude** pour avoir une préparation ciblée et structurée et renforcer les points à améliorer qui ont été mentionnés. Un grand nombre de candidats améliorent leur performance aux tentatives ultérieures en effectuant une préparation ciblée sur les attentes pour accéder à la pratique.